



MISSIONS

Les missions des Equipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) dans le secteur sanitaire et les Equipe Mobile d'hygiène (EMH) qui interviennent dans le secteur médico-social s'articulent autour de 4 axes principaux :

- La prévention

Ces équipes participent à l'élaboration de la stratégie de prévention ; elles déclinent et adaptent des référentiels existants au contexte local (voire les élabore), les diffuse, et veille à la mise en œuvre des actions de prévention des infections associées aux soins en collaboration avec les différents établissements et services cliniques et médicotechniques (l'implémentation des mesures est une dimension fondamentale dans cette mission de prévention).

Elles interviennent dans :

- Le domaine du soin ;
- Le domaine du risque infectieux lié à l'environnement ;
- Le domaine de la protection du personnel vis-à-vis du risque infectieux ;
- Le domaine du plan local de gestion des épidémies (volet infectieux du plan blanc ou bleu).

- Formation

L'information, la sensibilisation et la formation des professionnels de santé et des professionnels médico-techniques à la prévention et contrôle des infections (PCI) est une composante importante de l'efficacité d'une politique de prévention des infections et de l'antibiorésistance.

- Surveillance des infections associées aux soins (IAS) et gestion des alertes épidémies

- Evaluation des pratiques

L'OMS recommande des évaluations régulières avec rétro-information en temps opportun sur les pratiques avec validation de leur conformité aux standards de la PCI. Ces évaluations peuvent s'appuyer sur le suivi d'indicateurs, sur des audits ou toute autre méthode d'évaluation des pratiques.

Pour aller plus loin :

https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2022/02/Re%CC%81ponse_Saisine_MSS_PCI_EOH_EMH_SF2H_Vdef_1-1.pdf